

Modèle de pouvoirs¹

Lettre type*Papier à en-tête officiel²***Pouvoirs**

Je soussigné(e) (*nom et titre complet de l'autorité compétente³*) certifie par la présente que le Gouvernement de (*nom du pays*) a autorisé la délégation suivante à le représenter à la vingt-sixième session de l'Assemblée générale d'ONU Tourisme, qui se tiendra du 7 au 11 novembre 2025 à Riyad (Arabie saoudite) :

Chef(fe) de délégation : *(nom et titre complet)*

Suppléant(e) du/de la chef(fe) de délégation : *(nom et titre complet)*

Membres de la délégation : *(noms et titres complets)*

Fait à (*ville*), le (*date*)

(Nom, titre complet et signature)

¹ Seules les lettres ou télécopies officielles portant la signature de l'autorité compétente sont considérées comme des pouvoirs valables. En outre, les pouvoirs ne peuvent être acceptés que s'ils sont rédigés dans l'une des langues de travail de l'Assemblée Générale ou accompagnés d'une traduction appropriée.

² Portant le logo officiel du Gouvernement, du Ministère ou de l'Ambassade

³ En application de la résolution 591(XIX), les seuls pouvoirs qui seront considérés valables sont ceux établis et signés par le chef de l'État ou le Premier Ministre, le Ministre des affaires étrangères ou le Ministre chargé du tourisme, ou son équivalent, de chaque État, ou les Ambassadeurs d'États accrédités auprès de l'Espagne. Veuillez noter également qu'aux termes de la résolution 649(XXI), les pouvoirs enfreignant le principe du secret du vote seront considérés comme n'étant pas valables.

⁴ L'article 31 du Règlement intérieur du Conseil exécutif stipule que « La délégation de chaque Membre effectif du Conseil se compose d'un délégué, éventuellement accompagné d'un ou de plusieurs conseillers pouvant agir en qualité de suppléants ».